



CHANGEMENT DE MRC : RÉFÉRENDUM 8 juin 2008

Bromont, le 12 mai 2008

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le 18 mars dernier, nous vous informions par une lettre circulaire de la décision du conseil municipal de tenir un référendum consultatif sur le changement de MRC afin d'inclure Bromont dans la MRC Brome-Missisquoi. ***La date a été fixée au 8 juin 2008. La question est : Êtes-vous favorable à ce que la Ville de Bromont soit rattachée à la MRC de Brome-Missisquoi ? Oui ou non.***

UN RAPPEL DES ENJEUX

La Ville de Bromont, appuyée par ses concitoyens, souhaite, depuis plus d'un quart de siècle, exercer son leadership économique régional au sein de la MRC de Brome-Missisquoi où se retrouvent les municipalités comparables, entre autres, en termes de richesse foncière, de population et de pôle de développement économique et récréo-touristique.

Depuis sa naissance en 1964, sous le leadership de la famille Desourdy, Bromont a toujours été fidèle à sa vision d'une ville de l'an 2000. Les Bromontois ont ainsi mis en place et financé les infrastructures et les services pertinents nécessaires pour attirer et soutenir les résidents, les industries, les entreprises et les grands événements d'envergure internationale. Ces investissements ont, sans contredit, bénéficié à toute la région, incluant les deux MRC.

Il est donc dans l'intérêt de nos deux MRC que Bromont puisse s'épanouir dans un cadre où nous serons en mesure d'assumer pleinement nos pouvoirs et notre force économique. Le contexte politique et économique de la MRC Brome-Missisquoi favorise l'émancipation de Bromont et, par le fait même, celle de toute la région.

Nous tenons à souligner que notre désir de changement ne doit pas être perçu comme un rejet de la MRC de la Haute-Yamaska et des valeurs qui y sont reliées. Au contraire, Bromont continuera de favoriser les échanges et les projets entre les deux MRC.

Votre conseil municipal a besoin de vous et de l'expression majoritaire de votre appui lors de ce référendum afin que la ministre, Madame Nathalie Normandeau, prenne enfin une décision favorable pour l'avenir de Bromont dans ce dossier. Dès le 20 mai vous recevrez un numéro spécial du Voici Bromont et l'onglet référendum sera en ligne sur le site Internet de la Ville au www.bromont.com

En attendant, n'hésitez pas à communiquer avec les élus au besoin,

Au nom du conseil municipal,
Pauline Quinlan
Mairesse